

A la une...



Chères Boinvilloises, chers Boinvillois

La sécurité est toujours la préoccupation essentielle du Conseil Municipal.

Les statistiques des radars montrent des vitesses de sortie et d'entrée de village mal respectées.

De plus quelques parents s'affranchissent des consignes du plan Vigipirate alors qu'il en va de la sécurité de leurs enfants.

Ne baissons pas les bras et soyons attentifs et vigilants.

Nous entrons dans les derniers mois de la CAPY.

Après l'assainissement repris par le SIAEP en début d'année, c'est maintenant la compétence scolaire avec la restauration, le transport et le personnel qui revient aux communes.

Quatre communes ont pris la décision de créer un syndicat (SIVOS) pour gérer cette compétence pour les écoles d'Allainville-aux-bois et de Boinville-le-Gaillard.

Les enfants de Paray-Douaville et d'Orsonville vont donc maintenant pouvoir profiter pleinement de l'école et du centre de loisirs de notre commune.

La prochaine étape sera la dissolution de la CAPY en fin d'année et notre intégration à la CART (Communauté d'Agglomération de Rambouillet) au 1^{er} janvier 2017.

Dans ce numéro :

État Civil	2
La Mairie vous informe...	3
Zoom sur..	7
Environnement	8
Les associations...	11
Infos diverses...	15

De juillet, la chaleur fait de septembre la valeur

D'août mûrit les fruits, septembre les cueille.

Bonnes vacances à tous.

Jean-Louis Florès



État Civil

NAISSANCES

MASSON Emma, Catherine, Martine, née le 17 mars 2016

LEBERT Lisy-Ann, née le 07 mai 2016

BRIERE Eloïse, Emma, née le 21 mai 2016



PARRAINAGE CIVIL

CHIPOT Mathis, Julien, Damien, le 05 mars 2016

MARIAGES

Mr **ROYER** Jean, René, Pierre et Mme **AUBEUF** Sylvie, Carole le 2 juillet 2016



DÉCÈS

ARNOULT veuve **MOULET** Lucette, Elmire, décédée le 24 février 2016



La mairie vous informe

Conseil municipal du 29 mars 2016

Le vote du budget

➔ Délibérations

- **COMPTE ADMINISTRATIF 2015 M 14**

Il apparaît un excédent de clôture de la section de fonctionnement de 231 781,33 € et un déficit de clôture de la section d'investissement de 1 731,38 €. Le Conseil Municipal approuve à l'unanimité le compte administratif de l'année 2015.

- **COMPTE DE GESTION 2015 M14**

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, approuve le compte de gestion 2015

- **VOTE DU BUDGET 2016**

Le Conseil Municipal après avoir délibéré décide à l'unanimité : de voter le budget primitif 2016 tel que présenté par Monsieur le Maire, pour la section de fonctionnement le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 730 526,33 € pour la section d'investissement le budget s'équilibre en dépenses et en recettes à la somme de 221 613,28 €

- **VOTE DES TROIS TAXES**

Une augmentation de 3,5 %, du taux exprimé en pourcentage des trois taxes par rapport à 2015 a été voté à l'unanimité par le conseil municipal. (Plus de détail en page 4)

Conseil municipal du 14 juin 2016

➔ Délibération... création d'un SIVOS

(Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire de la pointe du diamant)

Suite au refus du préfet d'accepter la dissolution, la CAPY fusionne avec la CART. La compétence scolaire et l'assainissement, gérés actuellement par la CAPY ne sont pas assurés par la CART. La CAPY a décidé de ne plus gérer la compétence scolaire dès septembre sans attendre la fusion. Chaque commune reprend donc ses écoles... Seules 4 des communes de la CAPY intégreront le SIVOS en septembre (Allainville aux bois, Boinville le Gaillard, Orsonville et Paray Douaville.

Ce regroupement permet d'autoriser les dérogations vers Boinville.

Scolaire, périscolaire et transport scolaire sont intégrés à ce syndicat.

Création du SIVOS, syndicat intercommunal à vocation scolaire de la pointe du diamant

Lecture du projet de délibération et des statuts du SIVOS

Gestion du syndicat par le président et le vice-président et charges supplémentaires pour les secrétariats des Mairies.

La gestion de la cantine est déléguée comme habituellement à la Mairie de Prunay

.../...



Le personnel : ATSEM, femme de ménage, personnel, personnel périscolaire, le chauffeur du transport scolaire seront pris en charge dans un premier temps sur le budget des communes, et pris en charge par le SIVOS dès la mise en place de celui-ci.

La mairie vous informe

L'élection des délégués de Boinville au SIVOS

- Président : le Maire (délégué d'office)
- Titulaire : Laurent Bodhuin
- Délégué suppléant : Thomas Haroun

➔ Délibération... Atribus

Demande de devis pour la fourniture d'atribus. Subvention à hauteur de 80% à concurrence de 13k€
Implantation du nouvel atribus rue du prieuré, et implantation de l'ancien de la rue du prieuré au Bréau. Devis à 9466€, soit 1893€ à la charge de la commune.

Conseil municipal du 30 juin 2016

➔ Délibérations ...

Ce conseil est uniquement dédié à l'approbation de délibérations par le conseil municipal. Après présentation par Monsieur le Maire de chacune d'elles et questions éventuelles des conseillers et après délibération du conseil, seules deux d'entre elles n'ont pas été votées à l'unanimité.

- **Transfert actif / passif (CAPY Commune).** Approuvée à l'unanimité
- **Transfert actif / passif (assainissement collectif CAPY / Communes / SIAEP).** Approuvée à l'unanimité
- **Modification des statuts de la CAPY et de l'intérêt communautaire.** Approuvée à l'unanimité
- **Transfert de la compétence scolaire, reprise du personnel, 2 personnes, 2 créations de poste au 01/09/2016.** Approuvée à l'unanimité
- **Transfert de la convention de mandat de gestion école, restauration, transport.** Approuvée à l'unanimité
- **Transfert transport scolaire, circuits spéciaux.** Approuvée à l'unanimité
- **Modification des statuts de la CAPY pour la compétence numérique.** Approuvée à l'unanimité
- **Adhésion au syndicat Yvelines Numérique.** Approuvé à l'unanimité
- **SITRD Rapport d'activité.** Approuvée à l'unanimité
- **Fond de concours de l'école de St Martin.** Approuvée à l'unanimité
- **Convention de mise à disposition du personnel CIG.** Approuvée à l'unanimité
- **Périmètre fusion CART.** Approuvée moins 6 abstentions
- **Restauration scolaire.** Approuvée à l'unanimité
- **Transfert des avantages sociaux...** Approuvée à l'unanimité
- **Transfert régime indemnitaire...** Approuvée à l'unanimité
- **Instruction des permis de construire DDT...** Approuvée moins 2 abstentions

➔ Divers

Discussion sur l'intérêt de prendre un arrêté municipal, par rapport à l'entretien des trottoirs, dans la perspective à venir de l'interdiction d'utilisation de produits désherbants, aussi bien pour les entreprises, Mairie que les particuliers (Seuls les agriculteurs ne seraient pas concernés).



Durant l'absence de **Laura MASSON**, notre secrétaire de Mairie et non moins nouvelle Maman, les heures d'ouvertures de la mairie sont modifiées ainsi:

Lundi; Mercredi et Vendredi : Fermé

Mardi et Jeudi : Ouvert de 14 h 30 à 17 h 30 (service assuré par des remplaçantes)

Samedi : Ouvert de 9 h 00 à 12 h 30 (service assuré par le Maire, les adjoints ou les conseillers municipaux).

En cas d'**URGENCE**, les jours de fermetures exceptionnelles, les coordonnées des adjoints sont consultables sur le panneau d'affichage devant la Mairie. En cas de doute, ou avant de vous déplacer, n'hésitez pas à contacter la Mairie au 01 30 59 11 42.

La mairie vous informe



LES TROIS TAXES

Contrairement aux directives de notre gouvernement, préconisant l'augmentation des 3 taxes de **10% ou plus**, le conseil municipal a voté à l'unanimité une augmentation des **taux de 3,5% pour 2016 (part communale)**.



TAXES	2013	2014	2015	2016
Habitation	7,89 %	8,05 %	8,21 %	8,50 %
Bâti	11,16 %	11,38 %	11,61 %	12,02 %
Non bâti	33,11 %	33,71 %	34,46 %	35,67 %

Choix difficile au demeurant, compte tenu de la baisse des dotations d'une part et à la nécessité de prendre en charge les frais du scolaire suite à la fusion avec la CART.

Cette augmentation ne couvrant pas ces nouvelles dépenses, des choix drastiques seront pris quant aux autres postes du budget. Les conseils départementaux, régionaux et la communauté de communes CART se chargeront de leurs côtés de nous étrangler par des taux prohibitifs.

ADSL 2017

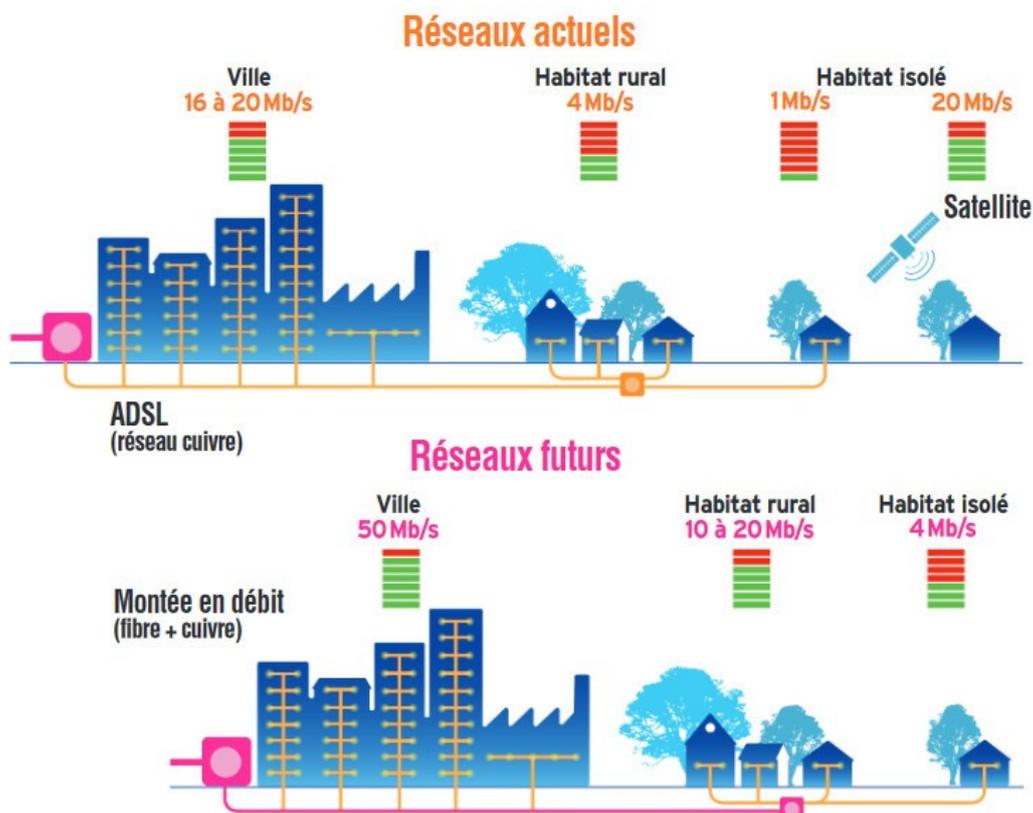
Boinville le Gaillard, par l'intermédiaire de la **CAPY** a adhéré à "**Yvelines Numériques**", qui est un syndicat départemental en charge de la construction du réseau Très Haut Débit (THD) à destination du grand public.

Par l'intermédiaire de ce syndicat, à l'horizon 2020, les **110 000 foyers des 158 communes des Yvelines**, situées en zone d'initiative publique (là où les opérateurs n'ont pas souhaité s'engager) auront accès aux services THD en bénéficiant soit :

- d'une amélioration significative de leur débit internet grâce à la montée en débit (performance attendue : un minimum de **10Mbit/s descendant pour tous** et jusqu'à 50Mbit/s)
- de la fibre optique jusqu'à l'abonné entre 2018 et 2020

Boinville fait partie de la 1ère option, c'est une bonne et une mauvaise nouvelle à la fois... les débits augmenteront dès l'année prochaine, mais la fibre ne sera pas disponible avant 2022.

Les communes qui elles dépendent des opérateurs sont dans une situation plus contrastée, avec un manque de visibilité sur leur planning de déploiement.



Commémoration du 8 mai 1945



Lors de la traditionnelle cérémonie du 8 mai 1945, Mr Alain Rocher, ayant reçu quelques mois plus tôt la médaille militaire en

tant qu'ancien combattant de la guerre d'Algérie, a été mis à l'honneur. Il nous a fait partager quelques uns de ses souvenirs marquants avec une certaine émotion.



La mairie vous informe



A ce jour le plan **Vigipirate Alerte Attentat** est toujours en vigueur, notamment aux abords des écoles et lieux publics.

A cette fin, les barrières mises aux accès Garderie-école et Mairie sont maintenues.

Pour la sécurité des enfants, merci de ne pas les déplacer.

Malheureusement de trop nombreuses personnes ne respectent pas ces consignes.



RADARS PEDAGOGIQUES



Après quelques mises au point, le radar de l'entrée Est du village (intersection Sente du couvent et Prieuré) fonctionne normalement et enregistre les passages de véhicules.

Voici quelques résultats sur le dernier mois pour les véhicules entrant dans le village :

- environ 4000 véhicules entrants
- maximum de densité de circulation vers 8 h à 9 h et 17 h à 18 h
- les pointes de vitesse se situent vers 8 h et 17 h
- Le jour où il y a le plus de véhicules est le vendredi.

vitesse maximale enregistrée

86 km/h

- ➔ **35% sont au delà de 50 km/h**
- ➔ **18% des véhicules sont au delà de 55 km/h** et donc auraient une amende en cas de contrôle de la gendarmerie

**RESPECTER LA VITESSE DANS NOTRE VILLAGE
C'EST RESPECTER NOS CONCITOYENS**

**MAIS SURTOUT
PROTEGER NOS ENFANTS.**

La mairie vous informe

Sortie de fin d'année de la classe de CM2

Comme tous les ans, depuis 4 ans maintenant, la Mairie offre à la classe de CM2 une sortie de fin d'année. C'est une dernière occasion pour les élèves de passer un moment ensemble avant que leurs routes se séparent vers le collège.

Habituellement la sortie se fait sur Paris, malheureusement, dans le contexte actuel de risques d'attentats, augmenté par l'organisation de l'Euro 2016, le choix a été fait cette année de se rendre au Zoo de Beauval.



Conduits par Bruno et le petit car de la commune, les enfants, encadrés par 3 conseillers municipaux, ont donc passé un bon moment ensemble à la découverte des animaux. La crainte des enfants sur le repas du midi a vite été levée, il y avait bien des burgers dans les restaurants du zoo !



Du fait de la distance, le petit bus n'a pas pu assurer le transport scolaire ce jour là.

La Mairie et les accompagnateurs (conseillers municipaux bénévoles) ont conscience que cela ait pu désorganiser ce jour là, le ramassage scolaire et les familles. Cette sortie n'a lieu qu'une fois par an, et c'est de plus, la 1ere fois en 4 ans que cette annulation s'est imposée, compte tenu des circonstances.

Cette sortie est tellement attendue des élèves de CM2, qu'il était hors de question d'y renoncer.



Sur l'organisation
du voyage



L'évolution de la compétence scolaire...

Qu'est-ce que la compétence scolaire ?

C'est la charge qu'ont les communes de faire vivre les écoles, c'est à dire d'entretenir les locaux et de fournir le matériel et le personnel (hors Education Nationale) nécessaires à l'accueil des enfants dans des conditions favorables à leur réussite.

Cela comprend l'entretien et la mise aux normes des bâtiments, l'équipement des salles de classes (tables, chaises, tableau numérique éventuellement, ...), le personnel d'accompagnement tel que les ATSEM, le personnel assurant le repas, ou encore le personnel chargé du ménage.

Comment s'exerce t-elle ?

L'école c'est ce qui contribue au dynamisme d'un village, à son attractivité. Boinville a donc toujours œuvré, mandats après mandats pour que l'école vive. Bien que cette compétence représente une charge importante pour la commune

Il y a 15 ans, l'école était vétuste, le mobilier d'une autre époque, les normes d'hygiène et de sécurité n'étaient pas toutes respectées, faute de moyens... La création de la CAPY en 2003 a tout changé ! En effet les élus de l'époque ont fait un choix déterminant, celui de mutualiser cette compétence scolaire et de maintenir les écoles dans les villages.

La compétence scolaire a donc été transférée à la communauté de communes et exercée en regroupement avec les communes d'Ablis, Allainville aux Bois, Boinville le Gaillard, Orsonville, Paray Douaville, Prunay en Yvelines, Saint Martin de Bréthencourt et Ste Mesme. C'est grâce à cette mutualisation qu'un programme de rénovation des écoles a pu être lancé et que l'école de Boinville est à présent totalement aux normes, à la fois d'accessibilité et d'hygiène, équipée de matériel récent et notamment d'un tableau numérique.

Cette compétence scolaire exercée par la CAPY a également permis, par une répartition géographique des affectations des enfants, de maintenir dans chaque commune un nombre de classes suffisant, évitant ainsi les classes à 3 niveaux.

Et maintenant ?

La loi **NOTRE** [1], dans le contexte politique de notre territoire du Sud Yvelines, impose une fusion de la **CAPY** [2] avec la **CART**[3].

Concrètement, la **CAPY** [2] disparaît au 1er janvier 2017 et ses communes intègrent la **CART** [3]

La **CART**[3] ne gère pas la compétence scolaire... Elle a confirmé par un vote récent son refus de la prendre en charge suite à l'intégration des communes de la **CAPY** [2].

En conséquence, chaque commune **devra gérer** son (ou ses) école(s) et tout ce qui en découle (personnel, entretien, ...).

Devant cette décision, **certaines** communes de la **CAPY** [2] ont souhaité s'allier dans un **Syndicat Intercommunal à Vocation Scolaire (SIVOS " Pointe du Diamant" [4])**. Toutes n'ont pas souhaité y participer pour des raisons diverses.

Notre commune ainsi que les communes d'Allainville aux bois, d'Orsonville et de Paray Douaville ont voté au sein de leur conseil municipal respectif pour y adhérer.

C'est une excellente nouvelle pour notre commune, car outre le fait que nous pourrions mutualiser nos moyens avec les 3 autres communes, cela veut également dire que les enfants d'Orsonville et de Paray Douaville seront maintenant affectés géographiquement à Boinville (auparavant ils allaient à Prunay). La conséquence directe est que la 3ème classe de Boinville, qui menaçait de fermer, voit ce risque s'éloigner car d'ores et déjà, 3 familles ont demandé une inscription à Boinville.

Le siège de ce syndicat est basé à la Mairie de Boinville. Le syndicat doit maintenant se constituer et fonctionner dans la durée, c'est le défi de cette fin d'année !

Pour l'anecdote, puisqu'il fallait trouver un nom à ce syndicat, Mr le Sous-préfet de Rambouillet, qui voit les Yvelines comme un diamant (la forme du département s'en rapprochant), a proposé le nom de "SIVOS de la pointe du diamant". C'est donc sous ce nom que ce syndicat verra le jour très bientôt.

[1] Loi NOTRE : **N**ouvelle **O**rganisation **T**erritoriale de la **R**Epublique

[2] CAPY : Communauté de communes **C**ontrée d'**A**blis **P**ortes des **Y**velines

[3] CART : **C**ommunauté d'**A**gglomérations **R**ambouillet **T**erritoires

[4] SIVOS : **S**yndicat **I**ntercommunal à **V**Ocation **S**colaire de la **P**ointe du diamant



Environnement

QUELQUES CONSEILS,

QUELQUES RAPPELS ...

Les déchets verts doivent être déposés **impérativement** dans les bacs prévus à cet effet.

Il ne faut déposer **que les déchets de tonte et les petits branchages (diamètre 30 mm max)**.

Il est **interdit** de déposer des sacs à côté des bacs même lorsque ces derniers sont pleins.



Lorsque les bacs sont pleins, vous pouvez aussi vous rendre à la **déchèterie de Saint Arnoult en Yvelines**, muni soit de la carte d'accès à la déchetterie, soit avec une pièce d'identité et un justificatif de domicile.



Déchèterie de Saint Arnoult en Yvelines

RD 988 route d'Ablis

01 30 41 41 33

Horaires d'ouverture

Lundi, jeudi, vendredi et samedi : 9h00 - 12h45 / 14h00 - 17h45

Dimanche : 9h00 - 12h45

Fermée les mardi et mercredi.

Autre alternative :

**les ECO
COMPOSTEURS**

Vous pouvez également vous équiper d'Eco-composteurs c'est **GRATUIT**.

Pour en obtenir rendez vous à la Mairie qui se charge de les commander auprès du SICTOM



Pour la sécurité de tous et la propreté de notre village, il est recommandé de rentrer nos containers en dehors de jours de ramassage.

Un petit geste pour un village plus propre !

INTERDICTION DE BRÛLAGE

Seul le brûlage des déchets verts issus de travaux agricoles ou forestiers peut être autorisé sous réserve des dispositions de l'arrêté du 2 juillet 1980.

Le brûlage des déchets verts de jardins et de parcs, assimilés à des déchets ménagers, est interdit toute l'année et sur l'ensemble du territoire départemental.



BRUIT ENGIN A MOTEURS

Les tondeuses, tronçonneuses et autres engins bruyants peuvent être utilisés :

- ⇒ Du lundi au vendredi de 8h30 à 12h00 et de 14h30 à 19h30
- ⇒ Le samedi de 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 19h00
- ⇒ Le dimanche et les jours fériés de 10h00 à 12h00

**Choisir le
bon moment**

**c'est moins
dérangeant!**



LA MARE DES SAULES

FLEURISSEMENT



Après avoir été vidée et rendue étanche il y a quelques années, la mare des Saules à Brétonville, devait être entretenue en ce début d'année par la CAPY. Mais la politique en a décidé autrement.

La dissolution de la CAPY a rendu à la Mairie de Boinville le devoir d'en assurer l'entretien.



L'agent communal en charge de l'entretien des espaces verts étant indisponible, ce sont **les conseillers municipaux accompagnés de quelques conjoints et Boinvillois volontaires** qui se sont retrouvés **deux dimanches matin pour toiler les abords de la mare.**



Sus aux herbes folles sur le "chemin de ronde", aux roseaux trop envahissants qui menaçaient la survie de la mare, aux branches trop basses qui collectionnaient les lignes et bouchons des pêcheurs !

Bien sûr, comme tout travail de jardinage, c'est un éternel recommencement, il reste à planter, semer aux abords, consolider et aménager l'abri, le rendre plus convivial, repeindre les bancs, faire un travail d'animation et de sensibilisation à l'éco-système. Bref, un travail de longue haleine qui va occuper l'équipe de fleurissement jusqu'au printemps prochain, date à laquelle le jury du concours des mairies fleuries nous rendra visite.



Le thème que privilégiera le jury en 2017 sera celui de l'eau et de la biodiversité des mares en milieu rural. Rendez-vous est donc pris pour cette date.

Nous avons continué à contribuer au

fleurissement devant la mairie avec fleurs, simples, légumes et devant l'église où nous complétons la roseraie.



Notre participation au concours des villes et villages fleuries et l'obtention d'un 3ème pétale cette année a été compromise pour des raisons techniques et atmosphériques mais, promis, nous nous rattrapons l'année prochaine.

D'ici là, venez vous promener à la mare de Brétonville, y observer les canards, écouter les grenouilles et taquiner les poissons !



Deux dimanches de folie, où nous avons pu découvrir un iris d'eau mais oh surprise un phoque.... Si le propriétaire le reconnaît, il l'attend sur la cabane des canards

Après plusieurs années de fleurissement du Christ et de destruction des fleurs par écrasement du parterre, par maint véhicules coupant le virage en roulant sur cet endroit, la commission fleurissement a décidé de créer un parterre permettant d'une part, de concentrer les fleurs et suffisamment haut et solide pour contenir les

objets roulants sans créer d'accident.

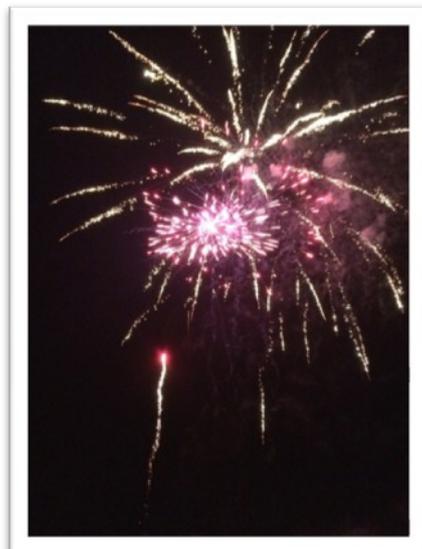
Le Christ de Boinville





Les Associations

Fête Nationale du 14 juillet



Plus de cent personnes sont venues aux festivités proposées par l'Osasc et la Mairie le 13 juillet 2016, et ont pu déguster le repas copieux et raffiné élaboré par Sophie (fait maison), avec les experts au méchoui !



La soirée fut clôturée par la retraite aux flambeaux puis par le magnifique feu d'artifices.



Prochain rendez-vous avec l'OSASC

le **11 septembre** pour la traditionnelle



bulletin de participation, téléchargeable en ligne sur le site www.boinville-le-gaillard.fr ou à retirer en Mairie.

Boinville Jeunesse a proposé avec



l'**Etoile Ablisienne**, le 24 juin en soirée, une pièce de théâtre qui a remporté un franc succès: "**Tailleur pour Dames**" comédie vaudevillesque hilarante pour tout public, d'après l'œuvre de Georges Feydeau et mise en scène par Corinne BIDOU.



C'est dans la **Salle Patenôte à RAMBOUILLET**, que s'est déroulé, le samedi 11 juin, le spectacle de danse organisé et mis en scène (chorégraphies et costumes) par **LC DANSE**. Plus qu'un simple gala de fin d'année, ces seize chorégraphies et le final travaillés au cours de l'année sur le thème « Les Temps Dansent », étaient, pour les 350 spectateurs présents, une invitation au souvenir et à l'émotion et surtout une invitation au voyage à travers le temps. Réunissant sur scène pas moins de 98 élèves (enfants à partir de 4 ans, adolescents et adultes de tous niveaux), ces danses, nous ont fait traverser les époques ; de la préhistoire, aux temps futurs, en passant par les Temps Modernes, les Années Folles et la révolution Française. Un tonnerre d'applaudissements a clos le spectacle ! **LC Danse** a fait et a réussi son Show !!

Pour celles et ceux (adultes et enfants) qui souhaiteraient nous rejoindre en septembre, les cours de renforcement musculaire et Zumba (le mardi à Boinville le Gaillard) et de danse modern' jazz (le mercredi à Orsonville), reprendront à la rentrée ! N'hésitez pas à venir nombreux et nombreuses vous inscrire !





Les Associations ...



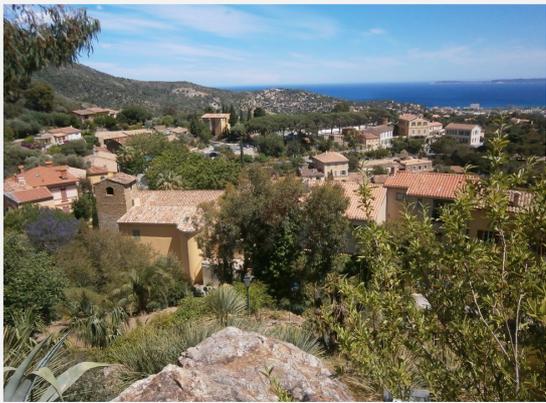
Le Club des Hirondelles...

16 avril 2016

Rendez-vous belote, 48 beloteurs ont tapé le carton dans l'espoir d'arriver les deux premiers et gagner chacun un gigot d'agneau.

Du 12 au 18 Juin

Escapade sur la Côte Varoise au Village Vacances de la Bayette. 46 Pèlerins ont répondu présents dont 31 Hirondelles, 4 ont déclaré forfait suite à des ennuis médicaux. Dépaysement complet avec le soleil, la mer, etc...



Visite du Castelet, Bormes les Mimosas, les Gorges du Verdon, Moustiers St Marie,

St Tropez, Marseille, Aubagne pour finir avec Cassis et ses calanques ! des souvenirs plein la tête !



4 Juillet : Clôture du Club 2015-2016, Avec le traditionnel repas que 76 Hirondelles ont pu apprécier.

**Bonnes vacances à tous,
Revenez en forme pour la reprise le Lundi 5 Septembre**



Les Associations

Le 28 et 29 mai s'est déroulée dans la salle polyvalente la seconde animation Jeu de Rôles « **Aventures en Campagne(s)** » organisée par **les Royaumes Ludiques** avec le soutien de **Boinville Jeunesse**.



Cette manifestation a attiré 60 joueurs de tout âge venus de la région et même un peu plus loin. Les vieux routards du Jeu de Rôle ont côtoyé les jeunes qui découvraient ce loisir dans un climat chaleureux et convivial.



Les joueurs ont participé à une vingtaine d'aventures se déroulant dans des univers très différents allant de la Grèce antique au Japon futuriste en passant par le western et le médiéval fantastique. Sept auteurs de jeu étaient venus présenter et animer leurs créations.

Ces aventures ont débuté samedi à 14 h 00 et ont continué jusque très tard dans la nuit, avant de reprendre de plus belle à 10 h 00 dimanche matin. Les portes se sont refermées dimanche à 18 h 00 après de belles rencontres et de belles histoires.



Une conteuse s'est amusée à nous faire peur le samedi soir sous l'orage et nous a enchanté le dimanche après-midi. Une présentation d'un jeu de figurines nous a été offerte dimanche par une boutique spécialisée.



Nous espérons vivement vous proposer de nouvelles aventures très prochainement.



Les Associations



BOINVILLE JEUNESSE

La kermesse a été organisée le **samedi 4 juin** par l'**Association Boinville Jeunesse, conjointement avec le centre de loisirs de Boinville le Gaillard.**

Cette année, deux nouveautés ont été proposées : **des tours de poney (Poney Club de Corbreuse)** et **des massages Amma (Chrysalide à Boinville)**. Nous remercions Alexis et Janique pour leurs participations.



Merci aux parents, aux élus, élèves ou encore étudiants volontaires de s'être investis à nos côtés cette année encore, par la confection de gâteaux



ou bien par la tenue de l'un des nombreux stands ou par leur aide pour l'installation et le rangement des jeux et matériels (merci à l'OSASC pour son prêt de barnum).



LA BIBLIOTHEQUE DE BOINVILLE

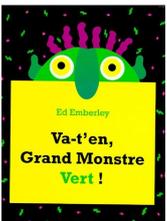
vous conseille pour cet été

Sur la plage, dans le jardin, adopter le compagnon qui vous convient pour les vacances,

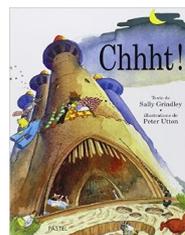
Un bon livre, voire deux pour vous et vos enfants



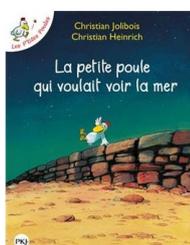
Pour les tout- petits et petits qui apprécieront aux heures les plus chaudes de retrouver, au calme, de nouveaux albums:



Va-t'en, grand monstre vert d'Ed Emberley (moins de 3 ans)



Chhht! de Sally Grindley (3/6 ans)



La petite poule qui voulait voir la mer de Christian Jolibois (7/8 ans)



Les Associations ...

LA BIBLIOTHEQUE DE BOINVILLE
vous conseille pour cet été (suite)



Pour vous ados ou adultes

Romans

- **A l'orée du verger** de **Tracy Chevalier** dont vous aviez apprécié La jeune fille à la perle; cette fois elle nous fait vivre la dure vie des fermiers aux Etats-Unis en 1838, le rêve américain mais à quel prix!
- **Le pique-nique des orphelins** de **Louise Erdrich**, l'histoire d'une famille qui ne sait pas aimer. Livre foisonnant, aussi féroce qu'éblouissant.
- **Apaise le temps** de **Michel Quint** qui mêle l'amour de la littérature et les rancœurs franco algériennes. Originaire de Roubaix il y situe son roman, une fiction généreuse, porteuse d'espoir.
- **Les passants de Lisbonne** de **Philippe Besson**. Deux êtres inconsolables vont reprendre goût à la vie dans l'atmosphère particulière de la capitale de la mélancolie

Polars et thrillers

- **Le lagon noir** d'**Arnaldur Indridason**, une des premières enquêtes de l'inspecteur Erlendur, une histoire captivante qui nous fait voyager en Islande.
- **Un soufflé, une ombre** de **Christian Carayon**, un thriller sans policier mais avec un professeur d'histoire qui reprend une enquête vieille de plus de 30 ans sur le massacre de jeunes adolescents
- **Le temps est assassin** de **Michel Bussi**, retour en Corse où 27 ans plus tôt une voiture a basculé dans le vide, tuant les parents et le frère de l'héroïne qui nous embarque dans une intrigue pleine de rebondissements.
- **Pandemonia** de **Frank Thilliez**, un polar noir envoûtant !
- **La quiche fatale** de **M.C. Beaton**, un petit village british, de l'humour et du suspense, un polar détonant, best-seller outre-manche.

Essais

- **Philothérapie** d'**Eliette Abécassis**, un voyage amoureux et philosophique à la lisière du monde réel et de l'univers virtuel.
- **Trois amis en quête de sagesse** de **Christophe André**, Alexandre Jollien et Matthieu Ricard: une conversation intense et lumineuse sur les émotions, le rapport au corps, la liberté et aussi le mal-être.



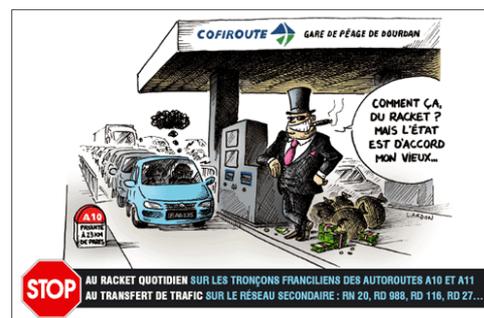
Infos diverses

En France, et en Ile de France en particulier, les territoires péri-urbains sont délaissés par les transports collectifs. Les autoroutes péri-urbaines sont donc essentielles pour les déplacements domicile/travail. Hors certaines comme l'A10 et l'A11 sont à péage...

Les montants rackettés aux utilisateurs sont édifiants !
Retrouver sur www.You tube A10 gratuite, une vidéo très parlante.

Signer la pétition en ligne sur
www.petitions24.net/autoroutes_a10_et_a11_franciliennes_gratuites

Autoroute A10 Gratuite





Notre vieille tondeuse autoportée ISEKI nous a quitté après 10 ans et 3 mois de bons et loyaux services.
Elle est quand même partie à regret car, puisqu'elle ne voulait pas monter sur la remorque.

Jean Louis FLORES a réceptionné sa remplaçante qui, nous l'espérons, durera autant sinon plus.
Avant de la voir tourner dans Boinville, vous pouvez faire sa connaissance par le biais de la photo jointe.

De plus la semaine dernière nous avons acheté une nouvelle débroussailleuse HONDA, plus puissante que l'ancienne qui, au bout de plus de 15 ans de bons et loyaux services, commençait à être très fatiguée.

Ces deux engins, en plus de la broussailleuse du tracteur, devraient nous permettre d'avoir enfin des espaces verts mieux entretenus.



ANNONCES



L'ensemble du Conseil Municipal de Boinville le Gaillard s'associe à la rédaction, pour présenter à Laura, notre secrétaire de mairie et au papa, nos félicitations pour la naissance d'Aaliyah.



Contact@photo4pattes.fr

tel:06 13 46 19 25



Photo4Pattes.fr

Photographe professionnel



SPECIALISTE ANIMAUX DOMESTIQUES

Des images Pour la vie



Shooting ou stage photo à domicile, pack spécial cadeau avec bijoux personnalisé

Tirage en relief 3D, tirage fine art en sublimographie

Scan Direct site

+ d'infos sur le site : <http://www.photo4pattes.fr>



Rfm: 809 284 342 RM78

siret: 8092843420015



Couple de personnes âgées, Boinvillois,

Recherche pour aides (ménage, menus travaux, compagnie....) personne ou couple (Boinvillois (e) de préférence).
Possibilité de logement.

Vous êtes intéressés merci de contacter Monsieur le Maire de Boinville le Gaillard

tel : 01 30 59 11 42

Rédacteur en chef :
Jean Louis FLORÈS

Rédacteurs / concepteurs :
Michèle BUNEL,
Laurent BODHUIN,
Claudine FLORÈS,
David YOU,
Guylaine LAROYE,
Elisabeth MASSON.
Bruno BARBÉ
Claudine DOMPS

Imprimé par la Mairie de Boinville le Gaillard, ne pas jeter sur la voie publique